



Communiqué de presse

Le 24 mars 2021, à Paris

Une nouvelle formation aux tests antigéniques proposée par l'ANFH et Simango

Afin de répondre à un besoin crucial de formation dans ce contexte de crise sanitaire, l'ANFH PACA s'est associée à l'ARS PACA et à Simango pour proposer aux adhérents de l'ANFH une formation gratuite au test antigénique.

Une formation innovante, disponible partout...

Après une première formation mobile sur la réalisation des tests rhino-pharyngés, l'ANFH PACA, l'ARS PACA et Simango ont déployé une nouvelle formation au test antigénique...

Une formation innovante, disponible partout en France... accessible :

- sur la plateforme LMS https://anfh.360learning.com
- sur la future plateforme e-formations de l'ANFH. (<u>www.e-formations.anfh.fr/</u>).
- Ou encore sur le Play Store ou l'Apple Score « Simango ».

Cette formation labellisée, réalisée avec un médecin biologiste et validée par la Société Française de Microbiologie permet aux professionnels habilités de se former rapidement et à distance sur les aspects théoriques des tests antigéniques. Pour cela, le futur apprenant doit se rapprocher de sa délégation régionale pour obtenir ses identifiants de connexion, il aura ainsi accès à la formation gratuitement sur téléphone, tablette et ordinateur.

...qui permet de se former aux aspects théoriques du test antigénique rapidement

Actuellement disponible sous le même format que la formation prélèvement rhino-pharyngé test PCR, celle-ci sera bientôt disponible sous la forme d'un serious game qui permettra à l'apprenant d'être mis en situation de prélèvement.

Les objectifs de cette formation :

- Sécuriser le professionnel de santé et le patient prélevé
- Connaître les étapes à respecter, la bonne utilisation du matériel
- Appliquer les recommandations
- Limiter les faux cas négatifs
- Réduire la pénibilité pour la personne prélevée

A l'issue de cette formation d'une dizaine de minutes, l'apprenant répond à un questionnaire qui montre l'évolution de ses connaissances. S'il a un score suffisant, l'apprenant se verra délivrer une attestation de suivi de formation au test au prélèvement antigénique.

Au travers de cette collaboration, l'ANFH a souhaité mettre à disposition de ses adhérents une formation ludique et flexible, via un dispositif d'apprentissage innovant faisant ses preuves sur l'acquisition des compétences et la mémorisation à long terme.

Plus d'infos : www.anfh.fr

L'ANFH en bref -

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. En complément de la gestion des 838,7 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes.